

la complicité

Par **latitcélineb**, le **25/04/2006** à **11:26**

Bonjour! j'aimerais recueillir votre impression, selon vous de quoi faut-il parler lorsque l'on demande : les principes gouvernant la complicité en droit pénal et leur évolution.
En fait, je n'arrive pas à situer de quels principes faut-il parler...si vous avez un conseil??!!!merci d'avance!!

Par **yanos**, le **25/04/2006** à **12:02**

une idée me vient.

On peut parler de la condition de "l'acte principal punissable", "l'acte de complicité punissable" par exemple.

Aussi, il serait intéressant de comparer la complicité de provocation avec la nouvelle infraction de provocation au suicide, hypothèse isolée de complicité.

Par **edmond**, le **25/04/2006** à **16:54**

Bonjour,

vous pouvez évoquer également la complicité antérieure à l'infraction et la complicité ultérieure à cette même infractions.

Vous aurez déjà de quoi argumenter.

Bonne chance